

# CONSEIL MUNICIPAL DU 9 janvier 2019 - 20h30

Le Maire ouvre la séance et laisse la parole à Jean-Jacques EPRON, délégué régional de l'union régionale des Foyers Ruraux, qui présente à l'assemblée l'historique, l'organisation et les activités se déroulant au Moulin du Marais.

## **Travaux d'accessibilité mairie/foyer rural**

Avenant n° 1 au lot n° 7 (plomberie sanitaire), pour +881,80 = pose d'un lave-seau + robinetterie dans le local technique, avec ballon de production d'eau chaude.

## **Demande de subvention DETR pour les travaux d'aménagement et d'accessibilité de la salle des fêtes**

estimation des travaux :

Plafond (isolation) :	14 000 €
Éclairage (réduction de consommation) :	8 000 €
Climatisation :	45 000 €
Mise en accessibilité scénario 2 :	<u>62 340 €</u>
Total :	129 340 €

Le conseil autorise la demande auprès de l'Etat d'une subvention de 33 114,25 €, il resterait 96 225,75 € à charge de la Commune.

## **Personnel : protection sociale**

Décision de mandater le Centre de Gestion afin de lancer un appel à concurrence pour la protection sociale des agents (actifs et retraités), pour la période de 2020 à 2023.

## **Versement d'un acompte sur la subvention C.C.A.S.**

Le conseil autorise le versement d'un acompte de 5 000 € sur l'exercice 2019 au C.C.A.S. pour le paiement de factures.

## **Subvention exceptionnelle au Handball Club de Lezay**

Le club ayant pris à sa charge l'acquisition du mobilier intérieur de la buvette, comme convenu la Commune lui verse une subvention équivalente, soit 1625,41 €. Les membres de l'association se chargent d'installer ce mobilier.

## **Autorisation de mandatement en investissement avant le vote du budget**

Le conseil autorise le mandatement avant le vote du budget, des dépenses d'investissement jusqu'à concurrence du quart des dépenses engagées en 2018.

## **Acquisition mobilier et de vaisselle pour équiper la salle de la Petite Rivière**

Le conseil autorise une enveloppe globale de 6 000 € pour l'achat de vaisselle de table, tables, chaises pour la salle d'une capacité de 60 personnes (+ réfrigérateur, micro-ondes).

## **Changement des buts du stade (foot à 8 et à 11)**

Validation du devis de 5542,91 € de chez Casal Sport (4 paires de buts + filets et systèmes de relevage)

## **Questions diverses :**

- Temple : les travaux sont terminés. L'arrêté de réouverture a été signé.
- Mairie : Fuite d'eau dans la cour arrière réparée
- Restaurant du marché : les travaux vont reprendre (après la coupure des fêtes)
- Pont de l'Arceau : reprise des travaux (branchements)

- Chantalouette : les travaux continuent (recherche de fuites) : circulation alternée
- chemin de Puylimousin : réfection du busage à programmer pour un bon écoulement des eaux pluviales (devis en cours)
- CCAS : repas annuel ce samedi 12 janvier à la salle des fêtes
- Commission communale des finance se réunira e lundi 18 février pour la journée
- Beaufigeau : phase marché en cours
- DIA : pour les 2 Déclarations d'Intention d'aliéner, la commune n'engage pas son droit de préemption
- Une nouvelle monnaie locale pourrait prochainement voir le jour dans le mellois : le cobin (cobain?)
- Communes nouvelles : plusieurs contacts ont été pris avec des communes voisines ; certaines seraient favorables à un rapprochement avec Lezay, d'autres moins.

Fin de conseil : 22h40

Prochain conseil le 13 février 2019